



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géo-environnement

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Géo-environnement

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150008048

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette formation vise à former des spécialistes à Bac+5 dans les métiers de l'environnement, en particulier dans des domaines d'application liés aux sols et aux géomatériaux, à l'eau et aux déchets. Les diplômés peuvent travailler dans le secteur professionnel (ingénierie et bureaux d'études, collectivités, grands organismes) et dans le secteur de la recherche.

La mention de master est divisée en deux spécialités qui se distinguent au niveau de la deuxième année du cursus, s'orientant respectivement vers les problématiques liées à l'eau et aux pollutions (spécialité *Géomatériaux et environnement*) et vers la gestion des risques environnementaux (spécialité *Géorisques*). La première année du cursus est commune, avec un choix très limité d'unités d'enseignement (UE) optionnelles. La deuxième année est spécifique à chaque spécialité avec une partie commune qui porte sur un tiers des enseignements académiques. Des enseignements de spécialité, dont certains optionnels pour diversifier les champs de compétences, et la nature des stages permettent de couvrir une large palette.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le socle des connaissances fondamentales est commun aux deux spécialités. Il porte sur les phénomènes physiques et sur les outils d'acquisition et le traitement de l'information. Il comporte aussi des connaissances dans le domaine du droit. L'ensemble s'appuie sur des cas d'études. Même s'il s'avère que le cursus est plutôt tourné vers les sciences de base (thermodynamique, biogéochimie, physique et mécanique des roches), vers les techniques expérimentales de laboratoire, voire vers la recherche en première année de master (M1), les vœux des étudiants et les débouchés les plus larges de la mention sont tournés vers le secteur professionnel. La formation s'appuie sur un ensemble d'UE communes en première année et les deux spécialités se distinguent en deuxième année tout en conservant un tronc commun portant sur le tiers des enseignements académiques (11 ECTS-European Credit Transfer and Accumulation System sur un total de 60). En deuxième année, les étudiants peuvent affiner leur domaine de compétence par un jeu d'UE optionnelles, dont la valeur varie de trois à neuf ECTS selon les spécialités. Un stage ou projet personnel délivre 3 ECTS en première année, et un stage de cinq à six mois délivre 30 ECTS en deuxième année. Un camp de terrain est également obligatoire en deuxième année.

Une faible part de la formation est consacrée à l'acquisition de compétences transversales, avec seulement une UE de trois ECTS d'anglais et une UE de trois ECTS de connaissance de l'entreprise en première année. Une UE de trois ECTS de management est optionnelle en deuxième année. Etant donné que les débouchés professionnels sont largement majoritaires, la part consacrée à l'acquisition de connaissances et compétences hors du champ disciplinaire propre semble notablement insuffisante ; ce décalage entre logique de cursus et objectifs revendiqués peut expliquer pour partie les difficultés d'insertion des diplômés. La filière est classique, peu d'étudiants sont en formation continue et aucun étudiant n'est en apprentissage. Aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour des étudiants à profils particuliers.

La place de la formation au sein de l'établissement n'est pas réellement développée dans le dossier, mais le master s'inscrit dans le domaine des sciences de l'environnement, tout en mobilisant les ressources de l'université issues du secteur des géosciences (sciences de la terre, géophysique, géochimie). La formation revendique une mutualisation partielle (UE sur les techniques expérimentales) avec une formation en sciences de la matière et avec d'autres établissements (Université Paris 7, Université Paris-Est Créteil), sans toutefois fournir d'informations chiffrées sur les flux d'étudiants concernés. Dans le panorama francilien, la mention *Géoenvironnement* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée est l'une des nombreuses mentions existantes dans cette discipline. Les établissements concernés n'ont pas évalué les complémentarités, les recouvrements, même partiels, entre formations et au final ne manifestent pas une volonté de mutualisation.

Du point de vue de la recherche, le master est adossé au Laboratoire Géomatériaux et Environnement (LGE - équipe d'accueil EA 4508) dont les thèmes de recherche sont en adéquation avec ceux abordés dans le master : interactions polluants eaux/sols, altération des matériaux, relation matériaux/polluants. La spécialité *Géorisques* est également adossée à deux autres laboratoires : Modélisation et Simulation Multi-Echelle (MSME - Unité Mixte de Recherche UMR 8028) pour la partie risques et géotechnique, et Equipe SYStèmes de COMmunication (ESYCOM - EA 2552) pour la partie relevant de la télédétection. L'environnement recherche est donc en bonne adéquation avec cette formation et ses spécialités. L'adossement au milieu professionnel se manifeste essentiellement par leur participation aux enseignements. Le nombre d'intervenants mobilisés est conséquent (19), mais seulement quatre intervenants sont issus du monde de l'ingénierie et de l'entreprise (les autres étant ingénieurs de l'UPEM ou issus d'autres établissements d'enseignement et de centres techniques ou de grands organismes de recherche : Institut National de la recherche Agronomique - INRA ; Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture - IRSTEA). Cette faible implication des enseignants issus de l'entreprise n'est pas de nature à favoriser les contacts entre les étudiants en cours de formation et le milieu professionnel. La participation des étudiants à des forums organisés par l'établissement ne représente qu'un palliatif. Si une part significative des étudiants est d'origine étrangère, aucune collaboration formelle n'a été mise en place entre l'établissement et des établissements étrangers.

L'attractivité de la formation est indéniable, avec un nombre élevé de candidats à l'entrée aussi bien en première qu'en deuxième année, et un taux de sélection des dossiers de l'ordre de 1/10 en première année (300 dossiers pour 25 places) et de 1/6 à 1/5 en deuxième année. Environ 60 % des étudiants proviennent d'autres établissements et 50 % de l'étranger, sans précision sur les pays d'origine. Les flux d'étudiants (de l'ordre de 25 en première année et de 20 par spécialité en deuxième année) sont tout à fait acceptables. On constate un nombre significatif de redoublements, y compris en deuxième année, qu'il conviendrait d'analyser. Les taux de réussite demeurent assez faibles (de l'ordre de 65 à 70 % en moyenne, avec une variation de 55 à 87 %). L'équipe pédagogique



s'est mobilisée pour augmenter ces taux en instituant une procédure de sélection plus rigoureuse qui semble à ce jour porter ses fruits.

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier pour l'ensemble de la mention est constituée de 15 enseignants-chercheurs de l'université, 19 intervenants professionnels et 4 enseignants-chercheurs d'autres établissements, dont trois issus de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Elle est animée par un responsable de mention également responsable du M1 et de deux responsables de spécialités pour le M2. Elle affiche une pluridisciplinarité affirmée, correspondant bien à l'esprit de la formation. Les professionnels sont associés aux conseils pédagogiques et de perfectionnement. Depuis l'année universitaire 2012/2013, un Professeur Associé à Statut Temporaire (PAST), est chargé de collecter les propositions de stage pour les étudiants. Des outils sont mis en place pour assurer le suivi de la formation, des enseignements et des étudiants au travers de questionnaires de l'Observatoire des formations, de l'insertion professionnelle, des évaluations (OFIPE) et d'enquêtes de la part des enseignants-chercheurs. Cependant, le dossier ne fournit que des données partielles, parfois difficiles à exploiter (exprimées en pourcentage sans les effectifs correspondants) et trop anciennes (aucune donnée sur le devenir des diplômés postérieurs à 2009). Les enseignements sont évalués par les étudiants, par le biais de questionnaires papiers, portant sur le contenu et l'organisation pédagogique. L'équipe pédagogique de la mention a pris en compte une partie significative des remarques faites lors de l'évaluation précédente, en particulier pour réduire l'atomisation de la formation en regroupant ou en éliminant des unités d'enseignement et en renforçant le contenu de la formation dédiée aux risques. Une procédure d'autoévaluation a été menée par les services de la présidence et les directeurs de la formation et des spécialités.

- Point fort :
 - Prise en compte des remarques faites lors de l'évaluation précédente et attention portée par l'équipe pédagogique aux points faibles (taux de réussite, insertion).
 - Thématique potentiellement porteuse, en adéquation avec l'environnement recherche du site.

- Points faibles :
 - Adossement insuffisant aux milieux professionnels de l'entreprise et des bureaux d'études.
 - Absence de stage professionnel obligatoire en M1.
 - Manque d'efficacité des procédures de recrutement.

- Recommandations pour l'établissement :

Une réflexion plus approfondie pourrait être engagée sur le hiatus résultant d'un adossement très marqué aux unités de recherche et le souhait des diplômés à s'insérer dans le monde de l'entreprise. Adosser une partie de la formation à un cursus par apprentissage pourrait être une piste.

En liaison avec les services de l'établissement, il conviendrait d'améliorer la qualité et le degré de finesse des outils de suivi des diplômés.

Les pourcentages de réussite pourraient être améliorés en adaptant les procédures de recrutement, en renforçant le suivi des étudiants et en leur assurant des stages.

Evaluation par spécialité

Géomatériaux et environnement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Après une première année commune au sein de la mention, la spécialité à finalité indifférenciée (professionnelle et recherche) *Géomatériaux et environnement* oriente les étudiants vers les problématiques liées à l'eau et aux pollutions.

Les diplômés peuvent alors occuper des emplois de niveau ingénieur dans les structures suivantes : ingénierie et bureaux d'études, collectivités, grands organismes de recherche ou universités ou préparer une thèse de doctorat. Les enseignements optionnels (à hauteur de neuf ECTS) et la nature des stages permettent de couvrir une large palette en termes d'emplois.

- Appréciation :

La spécialité s'inscrit de manière cohérente dans le cursus de la mention de master *Géo-environnement*. L'objectif affiché de la formation est de former des spécialistes à Bac+5 dans les métiers de l'environnement, en particulier dans des domaines d'application liés aux sols et aux géomatériaux, à l'eau et aux déchets. Un camp de terrain est obligatoire en deuxième année. La filière est classique, avec un nombre non négligeable d'étudiants inscrits en formation continue (8 % en 2012-2013), mais aucun étudiant en apprentissage. En ce qui concerne le champ disciplinaire à proprement parler, la part des enseignements consacrés à la géotechnique est très faible (quatre ECTS obligatoires sur les deux ans + trois ECTS optionnels en deuxième année), et les géomatériaux sont quasi absents des intitulés des UE (trois ECTS en première année). Il convient dès lors de s'interroger sur l'intitulé de la spécialité. Un intitulé mettant en avant les concepts d'eaux, de pollutions, de déchets serait sans doute plus pertinent. Une meilleure adéquation entre intitulé et contenu de la formation permettrait de renforcer la lisibilité aussi bien pour les étudiants que pour les futurs employeurs. En outre, plusieurs autres formations d'ingénieurs ou de masters existent sur Paris Est, pour lesquelles les parts de formation relative à la géotechnique et aux géomatériaux sont beaucoup plus significatives que dans cette formation.

La bonne adéquation de la spécialité avec l'environnement recherche a eu vraisemblablement pour effet d'orienter l'esprit de la spécialité vers la recherche, qui ne constitue pourtant qu'un débouché marginal et ne correspond *a priori* que très partiellement à l'attente des étudiants. L'attractivité de la formation est cependant indéniable, avec un taux de sélection des dossiers de l'ordre de 1/6 à 1/5 pour l'entrée en deuxième année. Environ 40 % des étudiants proviennent d'autres établissements et 50 % de l'étranger, sans que le dossier ne précise les pays d'origine. Les flux d'étudiants (de l'ordre de 23 en moyenne) sont tout à fait acceptables. Par ailleurs, un nombre significatif de redoublements (de un à quatre par an), n'est pas analysé. Les taux de réussite demeurent assez faibles (variables selon les années de 55 à 87 %), mais une procédure de sélection plus rigoureuse mise en place ces dernières années semble porter ses fruits. Le dossier traduit une mobilisation réelle de l'équipe pédagogique pour la réussite des étudiants.



L'équipe pédagogique est présentée dans le dossier de façon globale pour l'ensemble de la mention, ce qui rend l'évaluation de la spécialité difficile. On peut cependant décompter pour la spécialité la participation de 10 professionnels et de deux enseignants-chercheurs de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Il est cependant regrettable qu'aucun des professionnels intervenant dans les UE spécifiques de la spécialité n'appartienne au secteur privé.

Le pilotage de la spécialité repose sur un responsable de spécialité et, le dossier le laisse supposer, sur un responsable des stages participant au conseil de perfectionnement du master. A la lecture du dossier, il est difficile de discerner ce qui relève de la mention ou de la spécialité en termes de pilotage.

- Point fort :
 - Prise en compte des remarques faites lors de l'évaluation précédente et attention portée par l'équipe pédagogique aux points faibles (taux de réussite, insertion).

- Points faibles :
 - Inadéquation entre l'intitulé de la formation et son contenu, en particulier pour ce qui relève de la géotechnique et des géomatériaux.
 - Adossement insuffisant aux milieux professionnels de l'entreprise et des bureaux d'études.
 - Dossier peu clair.
 - Articulation du pilotage entre mention et spécialité peu claire.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de modifier l'intitulé de la spécialité, pour mettre en avant les compétences des diplômés dans le domaine des eaux, des pollutions, des déchets (une possibilité serait « Pollutions environnementales »). Ce choix renforcerait la lisibilité pour les étudiants et le milieu professionnel.

Un renforcement de professionnels issus du monde de l'entreprise et des bureaux d'ingénierie s'inscrirait en cohérence avec l'implication les objectifs affichés de formation professionnalisante.



Géorisques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Après une première année commune au sein de la mention, la spécialité *Géorisques* oriente les étudiants vers les problématiques liées aux risques naturels et à la télédétection. Les diplômés peuvent travailler dans le secteur professionnel (ingénierie et bureaux d'études, collectivités, grands organismes) et dans le secteur de la recherche. La deuxième année compte un tronc commun qui porte sur un tiers des enseignements académiques.

La nature des stages permet de couvrir une large palette.

- Appréciation :

La spécialité s'inscrit de manière cohérente dans le cursus de la mention de master *Géo-environnement*. L'objectif affiché est de former des spécialistes à Bac+5 dans les métiers des risques environnementaux. L'ensemble s'appuie sur des cas d'études. En deuxième année, les étudiants peuvent affiner leur domaine de compétence par le jeu d'UE optionnelles (3 ECTS à choisir sur un total de 19). Un camp de terrain est obligatoire en deuxième année. La filière est classique, avec un faible nombre d'étudiants en formation continue (1 en 2011-2012) et aucun étudiant n'est en apprentissage.

De même que pour la spécialité précédente, la très bonne adéquation thématique de la spécialité avec l'environnement recherche a sans doute pour effet implicite d'orienter l'esprit de la formation vers la recherche, qui ne constitue pourtant qu'un débouché marginal, qui en outre ne correspond pas, *a priori*, à l'attente de la majorité des étudiants. L'adossement au milieu professionnel se traduit quant à lui essentiellement par la participation d'enseignants issus de ce milieu.

L'attractivité de la formation est indéniable, avec un nombre élevé de candidats à l'entrée aussi bien en première qu'en deuxième année, et un taux de sélection des dossiers de l'ordre 1/7 à 1/5 pour l'entrée en deuxième année. Environ 50 à 60 % des étudiants proviennent d'autres établissements. Les flux d'étudiants (de l'ordre de 19 en moyenne en deuxième année) sont tout à fait acceptables. L'irrégularité des flux est inhérente à une procédure qui laisse une large part à l'entrée directe en deuxième année et se trouve donc soumise à la décision finale de présence des étudiants sélectionnés. Les taux de réussite demeurent assez faibles (de l'ordre de 65 à 70 % en moyenne), même si une procédure de sélection plus rigoureuse mise en place ces dernières années semble porter ses fruits. Le dossier traduit une mobilisation réelle de l'équipe pédagogique pour la réussite des étudiants.

L'équipe pédagogique est présentée dans le dossier de façon globale pour l'ensemble de la mention, ce qui rend l'évaluation de la spécialité difficile. On peut décompter pour la spécialité la participation de 5 professionnels de profils assez diversifiés et complémentaires et d'un enseignant-chercheur de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Le pilotage de la spécialité repose sur un responsable de spécialité et, le dossier le laisse supposer, sur un responsable des stages participant au conseil de perfectionnement du master. Comme pour la spécialité précédente, il est difficile à la lecture du dossier de comprendre l'articulation de ce qui est du niveau de la mention et du niveau de la spécialité en termes de pilotage.

- Point fort :

- Prise en compte des remarques faites lors de l'évaluation précédente et attention portée par l'équipe pédagogique aux points faibles (taux de réussite, insertion, mise en place d'une UE sur les risques industriels).



- Points faibles :
 - Dossier peu clair.
 - Adossement insuffisant aux milieux professionnels de l'entreprise et des bureaux d'études.
 - Articulation du pilotage entre mention et spécialité peu claire.
 - Possibilités insuffisantes de formation continue ou d'apprentissage pour laquelle l'ingénierie constitue un débouché majeur.

- Recommandations pour l'établissement :

Les objectifs de formation professionnalisante pourraient être renforcés par une plus forte implication de professionnels issus du monde de l'entreprise et des bureaux d'ingénierie.

Il est suggéré d'envisager l'accueil plus large des apprentis et de consolider l'accueil des étudiants en formation continue.



Observations de l'établissement

Note d'accompagnement à la réponse de l'UPEM en date du 06 juin 2014

Éléments de réponse à l'AERES – Evaluation des formations

Les documents de l'évaluation par l'AERES, sur l'ensemble des formations pour lesquelles nous souhaitons une continuation dans le cadre de l'accréditation nous sont parvenus. Pour l'ensemble des rapports reçus et en dehors de réponses spécifiques par mention, il nous semble opportun d'apporter un certain nombre de remarques générales pour faire réponse à certaines objections récurrentes dans les analyses des experts.

En préambule de ces remarques, il est toutefois nécessaire de préciser le contexte dans lequel cette évaluation s'est menée. D'une part, il y a eu l'évolution du rôle de l'agence suite à la loi du 22 juillet 2013, et d'autre part, la variabilité des demandes quant à la constitution des dossiers à remettre ainsi qu'un certain flou engendré par la mise en place d'un nouveau mode d'évaluation de l'offre future (l'accréditation), conjoint à l'analyse *a posteriori*.

De ce fait, les composantes et les formations attachées ont été sollicitées à deux reprises, une première fois pour remplir un document très détaillé sur le bilan du contrat finissant et les données quantitatives sous-jacentes, puis une seconde fois pour dresser un bilan plus synthétique de la formation sur cette même période en y apportant des données complémentaires : par exemple le contenu des maquettes et la constitution des équipes pédagogiques.

Les documents remis à l'AERES ont donc été, pour chaque mention, une fiche bilan, un questionnaire quantitatif, un questionnaire qualitatif, et d'autres annexes si disponibles : fiche RNCP, ADD, conventions spécifiques. Pour chaque dossier déposé sur le site PELICAN, une fiche de synthèse, en en-tête du bilan, résumait l'ensemble des éléments du dossier. À la lecture des évaluations, il semblerait que certains des experts n'aient pas étudiés tous ces éléments.

De même, à la lecture des rapports des experts on note certains points préfigurant les attentes concernant la future offre. Par exemple : spécialisation progressive en licence, stage de pré-professionnalisation, etc. Si certaines formations étaient déjà dans cet esprit à l'UPEM, il est sans doute à ce stade prématuré de les évaluer sur ces points.

Sur la base des pièces fournies, l'agence a construit une expertise de laquelle ressort un ensemble de critiques communes à un grand nombre de formations. Ces observations méritent une réponse générale. Voici donc les points saillants et un début de réponse.

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

La tenue de conseils de perfectionnements

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

Relations formations / entreprise

Comme pour le point précédent, les CFA sont une porte privilégiée pour les relations avec les entreprises. Dans de nombreuses formations, ils viennent en appui des responsables de composantes et de formation pour établir des liens avec le monde professionnel. Ceci n'apparaît pas forcément dans les bilans des formations. Une présentation générale du rôle des CFA aurait probablement dû être fournie.

Certification C2I

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

Enseignement des langues

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plate forme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

Internationalisation

Là encore, l'apprentissage est un facteur discriminant pour accéder à la mobilité. La seule voie pour internationaliser les parcours est dans ce cadre, le voyage d'étude, difficile à mettre en œuvre (moyens financiers, rythme de l'alternance) même si certaines formations ont pu y parvenir.

Dans un même temps, l'équipe de la VPEP, et les services concernés, développent de nouveaux partenariats internationaux en essayant de mettre la mobilité étudiante en avant.

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de master:

Geo-environnement

Pas d'observations.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

